

Québec, le 8 septembre 2014

Monsieur Sam Hamad  
Député de Louis-Hébert  
Ministre du Travail  
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale  
200, chemin Sainte-Foy, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5S1

Monsieur le Ministre,

Dans un premier temps, je tiens à vous féliciter pour votre nomination au poste de Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale. Soyez assuré de ma pleine et entière collaboration à titre de conseillère municipale du district électoral de Limoilou et de présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

C'est à titre de présidente du Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec, qu'il me fait plaisir de vous acheminer le bilan de la première année d'exercice du comité.

Vous vous souviendrez que ce comité a été créé en mai 2013 à la suite d'épisodes de poussières qui avaient recouvert le quartier Limoilou, dont on a beaucoup parlé, mais dont les impacts se sont aussi répercutés sur plusieurs autres quartiers riverains du Port de Québec. Des résultats d'analyses sur les poussières recueillies par le MDDELCC, particulièrement dans le secteur de Limoilou, détectaient des concentrations de nickel élevées dans l'air qui s'avéraient supérieures aux concentrations urbaines permises.

Cette situation a suscité beaucoup d'inquiétude auprès de la population, inquiète des impacts possibles sur la santé. La mobilisation citoyenne s'est organisée sollicitant des rencontres auprès de différentes instances, gouvernementale et municipale. C'est la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale de l'époque, Madame Agnès Maltais, qui, en collaboration avec le maire de la ville de Québec M. Régis Labeaume, a décidé d'instaurer une vigie à l'exemple du Comité de vigilance de l'incinérateur de la ville de Québec. C'est ainsi qu'a été créé le comité avec son mandat et sa définition.

Ceci m'amène à solliciter une rencontre avec vous afin de discuter du mandat du comité, pour lequel il est convenu de faire une évaluation après 18 mois d'activité. De plus, le secrétariat du comité est sous la responsabilité d'une ressource nommée par le Secrétariat à la Capitale-Nationale. Cette personne a quitté sa fonction en juillet dernier et nous devons envisager son remplacement afin de permettre une poursuite adéquate des rencontres.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

  
Suzanne Verreault

Présidente du Comité de vigilance des activités portuaires  
Présidente du Comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec  
Conseillère municipale, district de Limoilou  
Présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

- p.j. Bilan des activités du Comité de vigilance des activités portuaires  
Mandat du comité
- c.c. M. Régis Labeaume, Maire  
M. Steeve Verret, Conseiller municipal responsable du dossier de l'environnement au  
Comité exécutif  
M. David Heurtel, Ministre du DDELCC  
M. André Drolet, Député de Jean-Lesage